



## COMMISSION SURVEILLANCE DES OPERATIONS ELECTORALES

Réunion du Jeudi 10 Septembre 2020  
au siège du District des Flandres



### P.V. n°01

#### Présents :

M. LENOIR Jérémy (Président), Mme BRUNEL Juliette, MM. KESTELOOT Pierre, KETELERS Pierre-Olivier, LECLERC Quentin, SCHRYVE Olivier.

#### Excusés :

MM. DECRIEM Pascal, FORNET Régis.

#### Assiste à la séance sans voix délibérative :

Thierry Hocquaux, Directeur administratif du District, pour fournir les informations qui pourraient être utiles à la Commission en vue d'accomplir sa mission.

#### ORDRE DU JOUR

Validation de la liste déposée pour l'élection du Comité de Direction du District des Flandres de Football (mandature 2020/2024) lors de l'Assemblée Générale Elective du Samedi 3 Octobre 2020 à Villeneuve d'Ascq (59650) Ascotel, 7 rue Paul Langevin.

#### Le Président rappelle le processus électoral

En application de l'Article 16 des Statuts du District des Flandres de Football, la Commission est chargée de veiller au respect des dispositions statutaires relatives à l'organisation et au déroulement des élections des membres du Comité de Direction.

Elle a compétence pour se prononcer sur la recevabilité des candidatures par une décision prise en premier et dernier ressort.

L'ouverture des candidatures s'est faite comme préconisé par la FFF : par parution sur le site officiel du District des Flandres le 03/08/2020.

La clôture de dépôt des candidatures était fixée le 03/09/2020 à minuit, cachet de la poste faisant foi.

Le jour de l'Assemblée Générale, le vote se fera par voie électronique.



## POINT SUR LES CANDIDATURES

Une seule liste a été reçue au secrétariat du District. Il s'agit de la liste « Notre Ambition Commune » conduite par M. Cédric BETTREMIEUX.

## ETUDE DE LA RECEVABILITE DE LA LISTE

Considérant que la liste de M. Cédric BETTREMIEUX

- a été adressée par lettre recommandée avec accusé de réception, le 3 septembre 2020, c'est à dire dans les délais,
- a été reçue au secrétariat du District le 4 septembre 2020,
- comporte les éléments demandés, à savoir : La déclaration de candidature de liste
  - Remplie et signée par la tête de liste,
  - Signée par tous les candidats,
  - Mentionnant leur n° de licence (club ou individuel),
  - Contenant une photocopie de leur pièce d'identité,
  - La liste des 19 membres (dont 4 obligatoires ; 1 arbitre, 1 éducateur, 1 femme, 1 médecin) avec les principales fonctions : Président, Secrétaire et Trésorier,
  - La déclaration individuelle de non condamnation de chaque candidat.

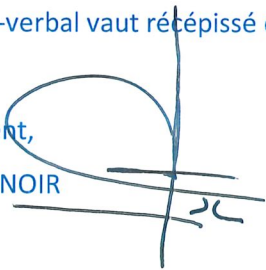
Que chaque candidat remplit à la date de déclaration de sa candidature les conditions d'éligibilité tant générales que particulières définies (articles 13.2.1 et 13.2.2 des Statuts du District des Flandres de Football).

## DECISIONS

En vertu des considérants, la Commission juge recevable la liste « Notre ambition commune » portée par M. Cédric Bettremieux qui sera proposée au vote des clubs en Assemblée Générale le 3 octobre 2020.

Ce procès-verbal vaut récépissé de décision pour la liste de M. Cédric Bettremieux.

Le Président,  
Jérémy LENOIR



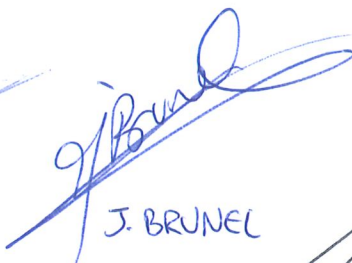
Les membres présents :



R. ESTIENNE



R. METEELONS



J. BRUNEL



Olivier Schryver